

2018

Rapport d'activité - HandsAway



Association HandsAway
10 rue Colette Magny – 75019 Paris
N° SIRET : 83888313000018

Table des matières

Introduction : un mot de la présidente	2
RAPPORT ANNUEL 2018	3
Un constat alarmant	4
Notre solution : HandsAway	5
1. Un petit historique... ..	5
2. L'équipe d'HandsAway.....	5
3. L'application HandsAway	6
a. Alerter : libérer la parole des victimes	6
b. Témoigner : de l'agression sexiste dont on a été victime ou témoin	7
c. Réconforter : apporter son soutien aux victimes	7
d. Les autres onglets de l'application	7
e. Témoignages	8
HandsAway en chiffres	9
Les temps forts	10
1. Nos campagnes de sensibilisation	10
2. Le développement d'HandsAway en Belgique	11
3. Le questionnaire	11
Ils nous soutiennent	12
1. Nos partenaires institutionnels et financiers	12
2. Nos partenaires associatifs	13
3. Les retombées presse	13
2018-2019 : VISION, OBJECTIFS ET PROJETS	14
Les ressources humaines	15
1. Les salariés	15
2. Les bénévoles	15
L'amélioration technique et servicielle de l'application	16
1. Le questionnaire	16
2. La mise en place d'un chat privé entre victimes et associations.....	16
3. L'amélioration de l'accompagnement médical, psychologique et juridique des victimes	16
4. La sensibilisation en entreprise.....	18
5. L'animation de commuauté.....	18
Le business model	19
1. Le harcèlement au travail	19
2. Le développement de l'application en marque grise	19
Remerciements et contacts	20

Introduction : un mot de la présidente



Alma GUIRAO, fondatrice et présidente de l'association HandsAway

L'idée de HandsAway est née de mon histoire personnelle, d'une colère sourde !

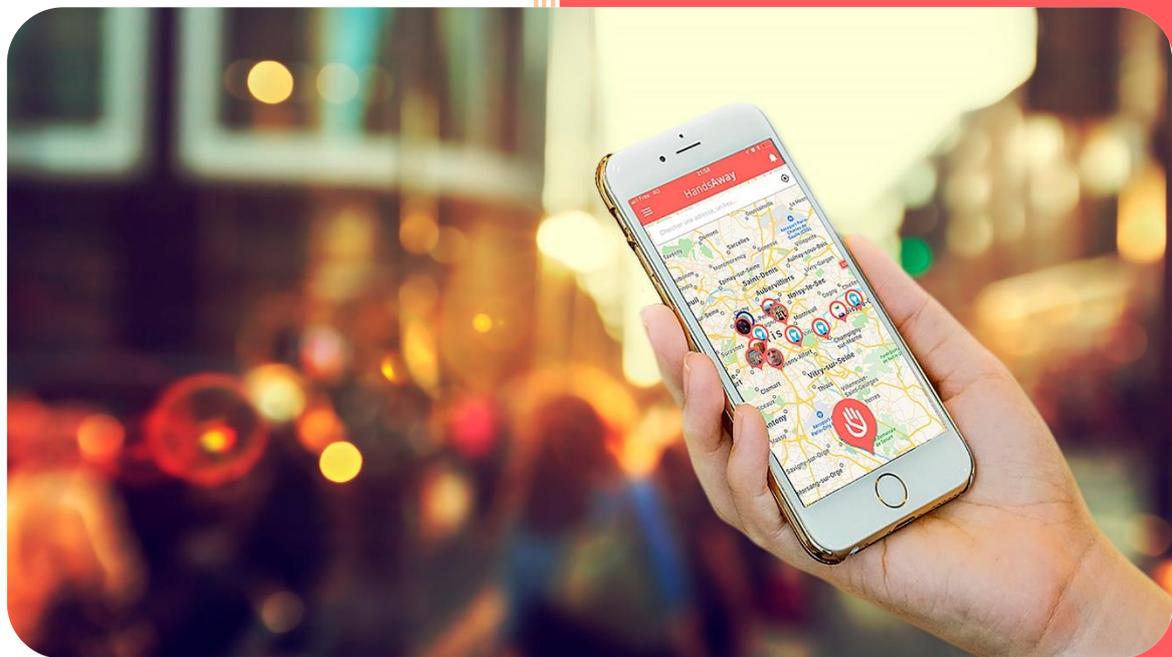
Dans le contexte d'agressions sexistes que j'ai rencontré, je me suis demandé ce que je pouvais faire concrètement : porter plainte ? Rallier le clan des féministes ? Ne rien faire et abandonner la partie ?

C'est ainsi, détectant un réel manque de solution pour faire face à cette situation que j'ai eu l'idée de créer une application mobile structurée autour de trois fondements : le respect de l'anonymat, l'opportunité d'un exutoire, l'acte citoyen qu'il incarne.

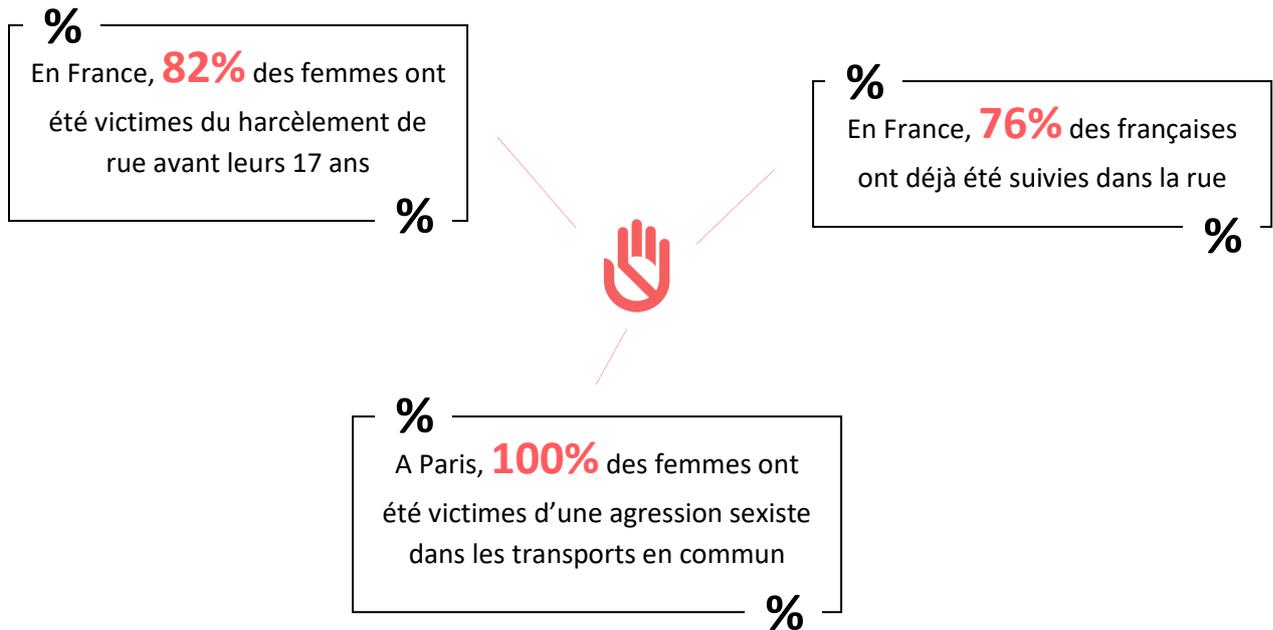


Rapport annuel

2018



Un constat alarmant



Depuis plusieurs années, différentes études¹ ont montré que les femmes françaises ne se sentaient pas en sécurité dans la rue ou dans les transports en commun. Le harcèlement de rue concerne toutes les femmes dès le plus jeune âge, de toutes les origines, et quel que soit leur apparence physique.

De plus, en 2015, une étude accablante² montre que 100% des parisiennes ont été victimes d'au moins une agression sexiste dans les transports en commun de la capitale.

Malgré des sanctions légales existantes, les victimes d'agressions sexistes et sexuelles ne se sentent pas légitimes de porter plainte.

“

Qu'est-ce qu'une agression sexiste ?

Le fait d'**imposer** tout propos ou comportement à quelqu'un en raison de son **sexe** ou de son **orientation sexuelle** et de créer ainsi une situation **intimidante, humiliante, dégradante** ou **offensante** portant atteinte à la dignité de la personne.

Directive 2002/73/CE du parlement européen

”

¹ Les chiffres sont tirés de deux études : celle réalisée par l'association Hollaback en 2015 (<https://www.ihollaback.org/cornell-international-survey-on-street-harassment/#fr>) et celle de l'HCEfh, également en 2015 (http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_avis_harcelement_transports-20150410.pdf)

² Etude de l'HCEfh, également en 2015 (http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_avis_harcelement_transports-20150410.pdf)

Notre solution : HandsAway

1. Un petit historique...

Lancé en 2016, le projet HandsAway permet de lutter contre le harcèlement de rue et les agressions sexistes et sexuelles dans les lieux publics et les transports en commun.

Le machisme et le sexisme sont lourds de conséquence : honte, peur, tétanie, dépression. En parler, le partager, devient alors essentiel. HandsAway libère la parole des victimes et permet aux hommes et aux femmes de s'engager et d'apporter un premier soutien indispensable aux victimes d'agressions sexistes.

Pour ce faire, HandsAway a lancé en 2016 la première application mobile gratuite destinée à lutter concrètement contre les agressions sexistes dans l'espace public et dans les transports en commun.

De plus, depuis janvier 2018, HandsAway a pris la forme juridique d'une association loi 1901.



2. L'équipe d'HandsAway

Lancé sous forme de start-up en mars 2016, le projet HandsAway a rapidement pris de l'ampleur. Pour être cohérent entre l'objet du projet, le message diffusé et la communication, HandsAway est devenu une association loi 1901 le 15 janvier 2018.

En juillet 2018, Lucile Dupuy a rejoint l'association en tant que salariée afin de travailler sur le développement de l'association, et sur la partie opérationnelle. Afin d'avoir plus d'impact et de faire évoluer l'association au mieux, des bénévoles ont été recrutés à la fois pour le développement de l'association et de l'application grâce à nos développeurs.

Le nouveau bureau de l'association HandsAway est ainsi composé de trois personnes :

- Alma Guirao, fondatrice et présidente de l'association ;
- Mireille Imbert, trésorière et secrétaire générale.
- Lucile Dupuy, cheffe de projet et responsable du développement

3. L'application HandsAway

L'application HandsAway est la première application mobile contre les agressions sexistes. Gratuite et disponible sous IOS et Android, elle permet de :

Alerter



Libérer la parole des femmes

Une plateforme de parole libre pour les victimes et les témoins d'agression sexiste

Témoigner



Décrire l'agression sexiste

Un exutoire nécessaire en cas d'agression sexiste

Réconforter



Favoriser l'entre-aide

Un soutien nécessaire à apporter aux victimes en cas d'agression sexiste

L'application est structurée autour de 3 fondements :

- Le respect de l'**anonymat**
- L'opportunité d'un **exutoire**
- L'**acte citoyen** qu'il incarne

a. Alerter : libérer la parole des victimes



Lorsqu'un utilisateur est victime ou témoin d'une agression sexiste, il peut alerter les personnes aux alentours en postant sur l'application une alerte géolocalisée.

Les personnes proches détentrices de l'application, les « **Street Angels** », reçoivent alors une notification sur leur téléphone les prévenant de cette alerte.

b. Témoigner : de l'agression sexiste dont on a été victime ou témoin

L'application HandsAway permet également de laisser un témoignage précis à propos de l'agression que l'on vient de vivre / voir. L'utilisateur peut ainsi :

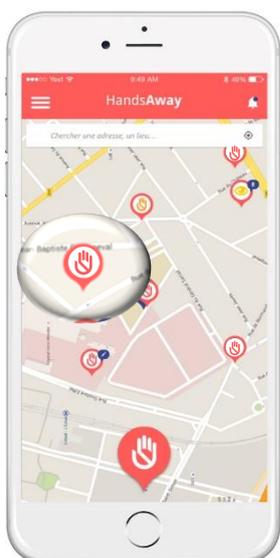
- Sélectionner le type d'agression sexiste : **verbale** ou **physique** ;
- Sélectionner le **lieu** de l'agression sexiste : rue ou transports en commun ;
- **Décrire** l'agression sexiste en écrivant un message ou en enregistrant un message audio.

Il est également possible d'enregistrer un message plus tard avec l'option « choisir plus tard ».



En témoignant, les utilisateurs rendent compte du phénomène et permettent de constituer une base de données qui pourra par la suite être utilisée pour mobiliser les pouvoirs publics.

c. Réconforter : apporter son soutien aux victimes



Lorsqu'une alerte apparaît sur la carte, les utilisateurs de l'application, les « **Street Angels** », la voient et peuvent la commenter pour créer une conversation, un **dialogue**. Cela permet à la fois un **exutoire** et un **soutien** pour les témoins / victimes.

Cela permet également de sensibiliser les « **Street Angels** » aux agressions sexistes et sexuelles et aux **droits et devoirs** des victimes et témoins.

d. Les autres onglets de l'application

Sur l'application, trois autres onglets sont également disponibles :

- « **Je suis un Street Angel** », qui retrace les différentes fonctionnalités de l'application et la manière dont les utilisateurs de l'application peuvent agir ;
- « **Victimes, vous avez des droits** », qui revient sur la définition d'une agression sexiste, sur les droits des victimes d'un point de vue légal, qui souligne **l'importance d'aller porter plainte** et explique quelles sont les étapes et les modalités d'une plainte ;
- « **CGU** » : les conditions générales d'utilisation de l'application.

e. Témoignages

“
Je me suis fait insulter de salope,
car je ne répondais pas à la drague !
Laura, utilisatrice d'HandsAway”

“
Un mec m'a suivie dans la rue en
hurlant qu'il allait me baiser
Eva, utilisatrice d'HandsAway”



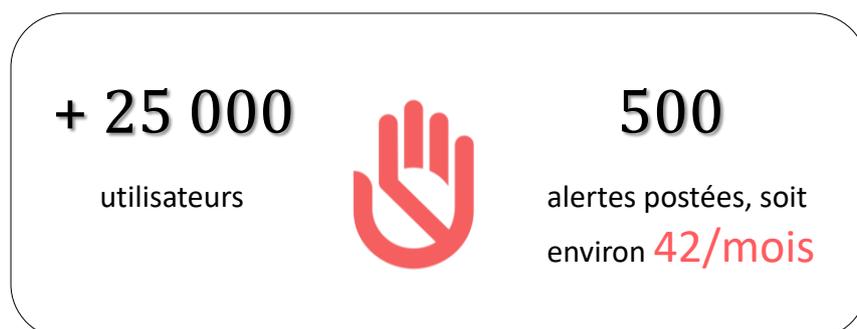
Screenshot de l'application HandsAway
01/08/2018

Afin de garantir le respect de la vie privée des victimes et témoins, les témoignages des utilisateurs de l'application HandsAway ne restent visibles que **quarante-huit heures**, c'est-à-dire seulement le temps nécessaire pour qu'ils puissent s'exprimer et recevoir du soutien. L'équipe d'HandsAway en charge du développement de l'application a néanmoins accès à tous ces témoignages pour les analyser et les utiliser pour mobiliser les pouvoirs publics lorsque leur fiabilité est avérée.

Ces données ne sont pas et ne seront jamais utilisées à des fins commerciales ou à tout autre but que celui de constituer une base de données fiable pour mieux comprendre l'ampleur du phénomène et ses caractéristiques.

HandsAway en chiffres

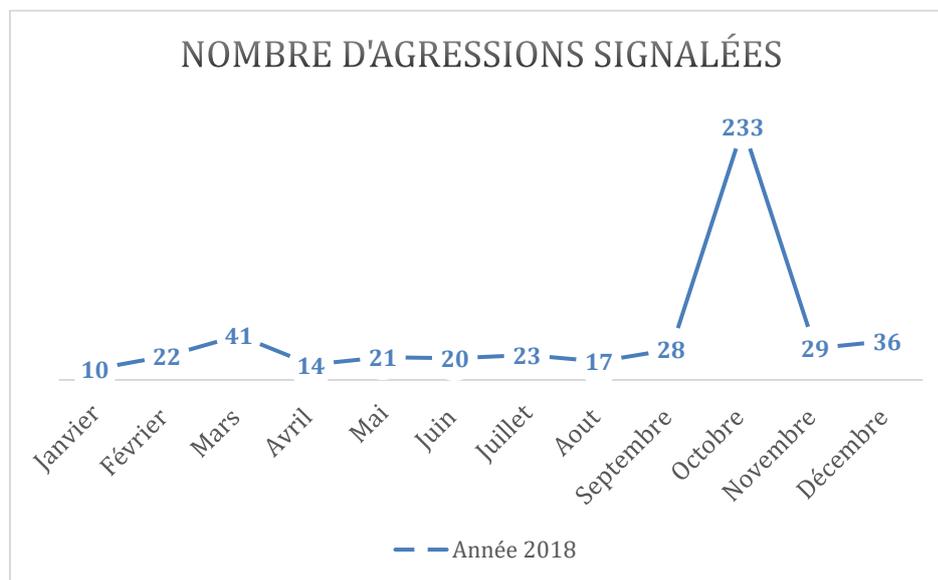
Sur la période janvier 2018 – Décembre 2018 :



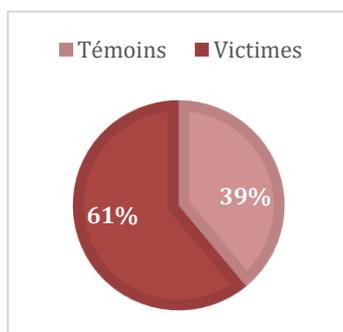
Entre janvier et décembre 2018, près de **500 alertes** ont été postées, soit environ **42 alertes par mois**, ce qui représente une moyenne de **trois alertes tous les deux jours**.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du nombre d'alertes postées par mois pour la période janvier 2018 à décembre 2018. Cependant, les données ne sont pour l'instant pas suffisantes pour les analyser et les exploiter de manière fiable.

Nombre d'alertes par mois sur la période « janvier 2018 – décembre 2018 » :

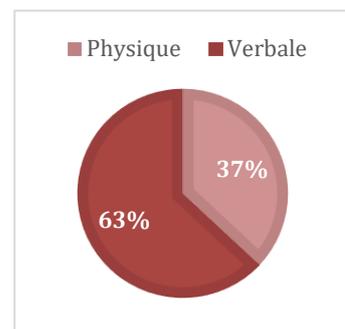


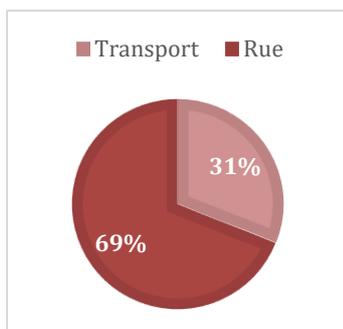
Les données correspondant à ces alertes ont par la suite été traitées à travers les différentes informations qu'elles apportent. **Trois types d'informations** ont été analysées : la catégorie du lanceur d'alerte, le type d'agression et le lieu de l'agression.



Sur l'application, les utilisateurs peuvent poster une alerte, qu'ils soient **témoins** ou **victimes**. Sur la période janvier – décembre 2018, 39% des alertes ont été postées par des témoins, et 61% par des victimes d'agressions sexistes et sexuelles.

Lorsqu'ils postent une alerte, les utilisateurs précisent si l'agression dont ils sont victimes ou témoins était une **agression verbale** ou **physique**. Sur la période janvier – décembre 2018, 63% des agressions étaient des agressions verbales, et 37% des agressions physiques.





Lorsqu'ils postent une alerte, les utilisateurs précisent si l'agression dont ils sont victimes ou témoins a eu lieu dans la **rue** ou dans les **transports en commun**. Sur la période janvier – décembre 2018, 69% des alertes ont eu lieu dans la rue, et 31% dans les transports en commun.

Les temps forts

1. Nos campagnes de sensibilisation

L'année 2018 a tout d'abord été ponctuée de **campagnes de sensibilisation d'envergure nationale** grâce à notre partenaire TBWA qui nous a fourni du mécénat de compétences.

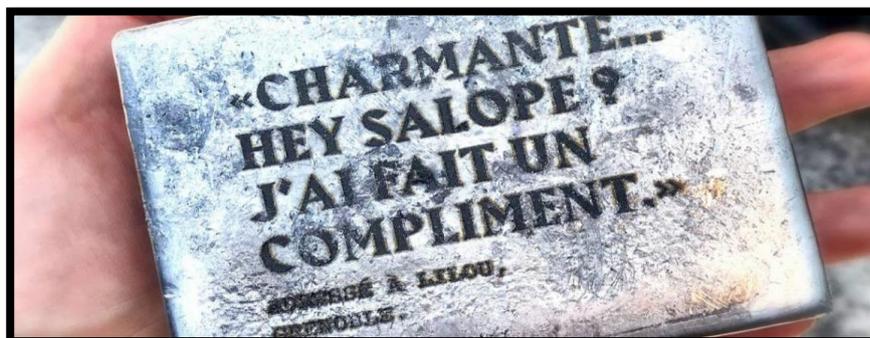
En janvier 2018 sortait la vidéo « *Bande de bites* », une campagne digitale vue plus de six millions de fois sur internet et sur laquelle une trentaine d'articles furent écrits en France et également à l'étranger.



En mars 2018, en collaboration avec le réseau social Snapchat est sortie la campagne digitale « *Ghost Injuries* ». L'idée, un filtre Snapchat qui apparaissait lorsque l'utilisateur était géolocalisé à l'endroit où une personne avait été victime d'agression sexiste ou sexuelle. Ce filtre a été utilisé plus de 5 000 fois.



La dernière campagne du nom de « *le poids des mots* » a été lancée en octobre 2018 sous forme d'happening et de campagne sur les réseaux sociaux. En distribuant de réels poids de plusieurs kilos sur lesquels sont gravés des témoignages publiés sur l'application HandsAway, l'idée est de matérialiser et de faire prendre conscience du poids effectif que les mots peuvent avoir sur les personnes qui en sont victimes.



2. Le développement d'HandsAway en Belgique

C'est en mars 2018 qu'a été lancée en Belgique la petite sœur d'HandsAway. En effet, notre application a été dupliquée en marque grise en Belgique, engageant ainsi un autre pays européen dans la lutte contre les agressions sexistes et sexuelles. Ce projet, porté par l'association « *Touche pas à ma pote* », reçoit le soutien et le financement du gouvernement belge.

3. Le questionnaire

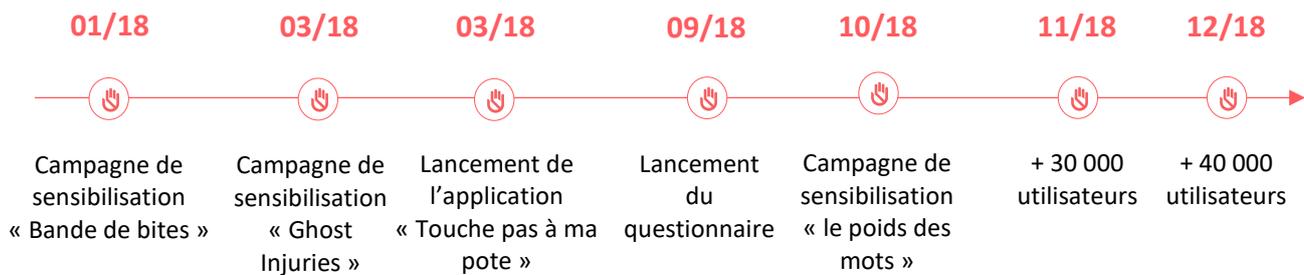
En septembre 2018, afin de mieux connaître et d'évaluer de manière quantitative et qualitative les **besoins des victimes et témoins** d'agressions sexistes et sexuelles, et notamment ceux des jeunes gens (16-25 ans), nous avons lancé un questionnaire sur nos réseaux sociaux. Questionnaire auquel nous avons reçu plus de 2 000 réponses, nous permettant selon son analyse, de réfléchir à un plan stratégique pour le développement de l'association et l'amélioration de l'application pour les années à venir.

Voici les résultats que nous en avons tiré ;

- Les agressions sont répétitives : **1** répondant sur **3** se déclarant avoir déjà été victime l'est **plusieurs fois par an**.
- Bien que la majorité des agressions soient verbales (40%), **1** **agression sexiste ou sexuelle sur 3 est physique**.
- **2** agressions sexistes ou sexuelles sur **3** se déroulent **au sein de l'espace public**.
- Dans **95%** des cas, l'agresseur identifié est un **homme**.
- Quand l'agression se déroule en présence de **témoins**, ils **n'interviennent pas dans 92% des cas**.

- Suite à une agression, **1** victime sur **2** aura le réflexe d'en parler et de **se confier à ses proches**.
- **93%** des victimes déclarent **ne pas avoir porté plainte** suite à une agression sexiste ou sexuelle.
- Seulement **1%** des victimes **se sont tournées vers une association** après une agression.

Frise chronologique des principaux « temps forts » d'HandsAway en 2018 :



Ils nous soutiennent

4. Nos partenaires financiers et institutionnels



Secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes

MAIRIE DE PARIS 

L'ORÉAL

TBWA



5. Nos partenaires associatifs



6. Les retombées presse

Depuis le lancement du projet, ce sont **plus d'une centaine d'articles** qui citent l'application HandsAway. Parmi eux :



Vision, objectifs et projets

2019-2020



Les ressources humaines

1. Les salariés

Durant l'année 2018, nous sommes parvenus à atteindre notre objectif en recrutant une salariée à temps-plein au mois de juillet, chargée du développement de l'association et de l'amélioration technique et servicielle de l'application mobile.

A la vue de l'engouement qu'a connu notre association et son application mobile, il a également été décidé à la fin de l'année 2018 de recruter une stagiaire au sein de notre équipe responsable des partenariats et de la communication. Son arrivée est prévue pour le début de l'année 2019.

2. Les bénévoles

Avant d'être une association, HandsAway est surtout un **mouvement citoyen**, un espace d'entraide entre les habitants d'une même ville ou d'un même quartier, et un espace chaleureux et **bienveillant** pour les victimes et témoins d'agressions sexistes et sexuelles dans l'espace public.

Il nous paraissait alors logique de développer le **bénévolat** afin de permettre à chacun de s'engager à son échelle, avec ses propres moyens. L'année 2018 a été l'occasion de recruter plusieurs bénévoles, habitant principalement à Paris mais également dans d'autres grandes villes de France comme Grenoble ou Bordeaux.

Cette équipe de bénévoles nous épaula lors d'actions de **sensibilisation** (stands de prévention à un événement, communication sur l'application lors de débats / conférences, actions de sensibilisation dans les rues de France...), d'un point de vue **médical** ou **juridique** (permanence d'experts sur l'application mobile ou le site internet, partenariats...), ou encore par du **bénévolat de compétences** (avis juridiques, design et création graphique, animation de communauté...).

L'amélioration technique et servicielle de l'application

1. Le questionnaire

Grâce aux nombreuses réponses au questionnaire et leurs analyses par nos équipes, nous avons pu en tirer des conclusions, notamment concernant le développement de notre application et des services qu'elle peut potentiellement proposer. Les répondants pensent effectivement qu'il est nécessaire que les victimes d'agressions sexistes et sexuelles bénéficient de plus d'écoute et de plus de prise en considération lorsqu'elles portent plainte (2). Mais qu'il est également prioritaire d'apporter plus de conseils (3) ainsi que plus de sensibilisation (4) sur les mots et les gestes qui ne sont pas acceptables, notamment à l'école et sur le lieu de travail. Des actions que nous avons décidé de mener de front.

2. La mise en place d'un chat privé entre victimes et associations

Le fait de porter plainte peut représenter une démarche compliquée, lourde et difficile. Pour une meilleure prise en considération des victimes et pour un accompagnement optimal, l'association HandsAway soutenue par la région Ile-de-France a pour projet de mieux connecter associations et victimes concernant les démarches juridiques et l'accompagnement psychologique. Nos associations partenaires auront la possibilité d'entrer directement en contact avec les victimes via notre application grâce à un chat privé. Le but est d'alléger un maximum les démarches que la victime doit elle-même entreprendre et que les structures d'aide et d'accompagnement puissent proposer leur aide et leur soutien aux victimes qui décident, notamment de porter plainte.

3. L'amélioration de l'accompagnement médical, psychologique et juridique des victimes.

Toujours selon l'enquête IFOP pour la Fondation Jean Jaurès³, seul 10% des victimes d'agressions sexuelles se sont tournées vers une **association** d'aide aux victimes, alors même qu'il en existe un nombre important. Nous souhaitons donc tisser et **renforcer les liens existants** entre la société civile, les associations, les commissariats, les centres de santé et le gouvernement.

Nous avons travaillé durant l'année 2018 sur le lancement d'un projet de recensement de tous les lieux d'aide et d'accompagnement des victimes d'agressions sexistes et sexuelles sur la carte de notre application mobile. Ces structures seraient matérialisées par un pictogramme caractérisant les fonctions de l'institution ainsi qu'une courte description de l'institution et les informations importantes (adresse, numéro de téléphone et horaires d'ouverture).

Ce projet vise à regrouper toutes les informations nécessaires dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, que ce soit en amont (sensibilisation dans les écoles, les entreprises etc), lors d'agressions (trouver des conseils pour aider une victime, connaître les dispositifs d'aide existants...) ou après (comment porter plainte, être écouté.e et se reconstruire).

³ « Enquête sur les violences sexuelles » - Février 2018 - https://jean-jaures.org/sites/default/files/redac/commun/productions/2018/0223/115271_-_rapport.pdf



Notre recensement va s'effectuer selon trois grandes catégories :

- Les associations : écoute, accompagnement juridique, hébergement d'urgence, conseils, accompagnement administratif... les associations françaises œuvrant contre les violences sexistes et sexuelles sont nombreuses, variées et peu ou pas assez connues. Il sera possible de toutes les voir ou de les "trier" selon vos besoins ;
- Les commissariats de police : lorsqu'on est victime d'une agression sexiste ou sexuelle, la première étape est de se mettre en sûreté, physiquement comme émotionnellement. Par la suite, il est également important de porter plainte (lorsque l'on s'en sent capable) afin de lever l'omerta et l'impunité pesant sur ces agressions, de montrer à la société les vrais chiffres de ces agressions et parfois pour permettre d'épargner d'autres victimes potentielles ;
- Les hôpitaux : lors d'agression sexuelle ou de viol, il est important de se préoccuper en premier lieu de son intégrité physique et de consulter directement auprès de personnel médical qualifié.

Ce projet sera financé grâce à une campagne de crowdfunding à hauteur de 30 000 euros, nous permettant d'inclure notre communauté et d'en renforcer sa cohésion.

Ce projet sera complété par un second qui a pour ambition de constituer **un véritable réseau d'associations** de lutte contre les violences faites aux femmes. Afin que l'accompagnement des victimes soit concret et optimal, les associations partenaires de ce projet recevront en temps réelles les alertes postées sur notre application et pourront directement entrer en contact avec ces dernières. L'objectif est toujours le même ; que les victimes sortent du silence et puissent agir à la suite d'une agression sexiste ou sexuelle, et que les démarches nécessaires soient entreprises afin d'en stopper l'impunité.

4. La sensibilisation en entreprise

Les agressions sexistes et sexuelles ne concernent pas que l'espace public et englobent le harcèlement au travail.

HandsAway gagnant en notoriété, il nous est désormais possible de diversifier nos activités. Nous cherchons à mener des actions de sensibilisation à l'égalité femme-homme en entreprise et de lutte contre le sexisme dans le milieu professionnel. Ayant pour partenaires financiers des grands groupes tels que L'Oréal, notre réseau d'interconnaissance nous permet de prétendre à l'organisation d'ateliers de sensibilisation auprès d'un nombre important de collaborateurs.

Nous proposons des offres innovantes et sur-mesure aux entreprises, grâce à nos partenaires associatifs et notre réseau de connaissance, permettant de construire un contenu ludique et de qualité.

5. Le développement de la communauté

La communauté d'HandsAway, matérialisée par le nombre d'utilisateurs de l'application (aujourd'hui plus de 40 000 personnes) l'est aussi par le nombre de « j'aime » sur la page Facebook et « d'abonnés » sur Twitter, Instagram et LinkedIn, qui ne cesse de grandir. Il est donc important de réfléchir à une stratégie d'acquisition, d'animation et de rétention de la communauté. C'est également pour cette raison qu'il a été décidé d'agrandir l'équipe. La communication et l'animation des réseaux sociaux est effectivement une composante importante du développement d'une association et permet également de fidéliser notre communauté.

En effet, l'esprit de **communauté** est particulièrement important dans un projet comme celui d'HandsAway : les personnes **témoignent**, échangent, se **soutiennent**, proposent leur aide etc. Cet esprit **bienveillant** d'entraide et de soutien permanent doit être entretenu et développé. Pour cela, nous aimerions développer différentes actions :

- La mise en place de **forums d'échanges** sur l'application mobile, portant sur des thèmes bien précis. Les utilisateurs pourraient alors échanger sur la meilleure façon d'aider une victime d'agression sexiste ou sexuelle sans se mettre soi-même en danger, ou sur les associations les ayant le mieux accompagnées par exemple.
- **L'organisation d'événements** pour animer la communauté : conférences, débats, rencontres, tables rondes, afin d'éduquer et de sensibiliser les citoyens sur les agressions sexistes et sexuelles et le harcèlement de rue.

Le business model

Au programme également de l'année 2019, et dans la lignée de l'année 2018, nous continuons à développer un business model qui ne soit pas seulement basé sur les subventions, les bourses et les dons.

1. Le harcèlement au travail

Parmi les pistes auxquelles nous avons réfléchi pour le business model et comme évoqué auparavant, nous souhaiterions animer des **ateliers de sensibilisation** sur le thème du sexisme et du harcèlement au travail.

En effet, huit femmes sur dix ont déjà été confrontées au sexisme au travail, quand seulement 18% des femmes estiment que leur entreprise combat le sexisme⁴. D'un autre côté, le bien-être des salariés est une préoccupation grandissante dans les entreprises, et ce quelle que soit leur taille. Les initiatives se multiplient, que ce soit des projets en interne ou des interventions d'associations / agences extérieures.

Dans cette lignée, HandsAway prévoit de mettre en place un programme de **sensibilisation et d'accompagnement** des entreprises souhaitant s'engager **contre le sexisme au travail**.

Pour y parvenir, nous prévoyons un partenariat avec l'association Ekiwork qui a développé une offre complète de sensibilisation au sexisme en entreprise et dans les organisations en général. Nous prévoyons également un partenariat avec l'association Mycitz, centre de formation de qualité agréé nous offrant la possibilité d'animer des ateliers sur cette fois la formation sur le sexisme en milieu professionnel.

2. Le développement de l'application en marque grise

Durant l'année 2018, l'application HandsAway a été développée en marque grise sous le nom de « *Touche pas à ma pote* » en Belgique. Une initiative portée par l'association du même nom et soutenue et financée par le gouvernement belge.

Fonctionnant exactement sur le même modèle que notre application HandsAway, notre équipe de salariés s'occupent de sa gestion quotidienne et de l'envoi mensuel d'un rapport contenant les données collectées afin qu'elles puissent être analysées et rapportées aux autorités belges. Le développement de l'application en Belgique nous permet ainsi d'engranger du fond propre pour le financement d'autres projets.



⁴ « Agir contre le sexisme au travail » - Novembre 2016 - http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dp_-_rapport_csep_.pdf

MERCI



CONTACT

Dupuy Lucile

Chef de projet et responsable du développement

lucile@handsaway.fr

06 79 18 10 99